

**VERBATIM****CONFERENCE DE PRESSE****Mercredi 25 septembre 2024****Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA. Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

Alors que la journée internationale de la paix a été célébrée samedi dernier et que les dirigeants du monde entier sont cette semaine à New York pour participer au Sommet de l'avenir et au débat général annuel de l'Assemblée générale de l'ONU, la conférence de presse de ce jour est consacrée à la paix, qui, comme l'a rappelé récemment le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, est la raison d'être de l'Organisation.

Donc, les nouvelles du Sommet de l'avenir pour commencer. Un sommet convoqué par le Secrétaire général pour envisager des réformes profondes visant à rendre les institutions mondiales plus légitimes, plus justes et plus efficaces, sur la base des valeurs énoncées dans la Charte des Nations Unies.

Dès l'ouverture de ce Sommet, l'Assemblée générale des Nations Unies, qui compte 193 Etats membres, a adopté à l'unanimité, sans vote, le Pacte pour l'avenir, ainsi que ses deux annexes, le Pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures. Le Pacte pour l'avenir, un document de 67 pages, couvre un large éventail de thèmes, notamment la paix et la sécurité, le développement durable, les changements climatiques, la coopération numérique, les droits humains, l'égalité des sexes, la jeunesse et les générations futures, ainsi que la transformation de la gouvernance mondiale.

Son deuxième chapitre concerne la paix et la sécurité internationales et contient 15 mesures que les Etats membres se sont engagés à mettre en œuvre en signant le Pacte parmi lesquelles,

- Redoubler d'efforts pour édifier et pérenniser des sociétés pacifiques, inclusives et justes et pour s'attaquer aux causes profondes des conflits
- Protéger les populations civiles en temps de conflit armé.
- Adapter les opérations de paix aux défis actuels et aux nouvelles réalités

Le Pacte pour l'avenir vise également à revitaliser les Objectifs de développement durable et l'Accord de Paris. Enfin, il comprend un engagement des gouvernements à écouter les jeunes et à les faire participer à la prise de décision, aux niveaux national et mondial.

Le texte intégral est disponible sur le site web de la MINUSCA.

Retour en République centrafricaine où le Gouvernement avait choisi de célébrer officiellement la journée de la paix à Bambouti afin de marquer le retour à la vie, à une vie normale dans cette sous-préfecture du Haut-Mboumou, qui début mai, était vidée de la majorité de ses habitants en raison de l'insécurité qui y régnait. Depuis, la MINUSCA a installé une base militaire et, ensemble, avec les fonds, agences et programmes des Nations Unies et les autorités locales, elle met en œuvre des projets visant à faciliter l'accès aux services sociaux de base et à restaurer l'autorité de l'Etat.

C'est ainsi que plus de 500 personnes, dont le député, la sous-préfète et la maire de Bambouti, des habitants réfugiés au Soudan du Sud et des représentants de la MINUSCA, ont participé à la cérémonie de samedi dernier

qui s'est clôturée par la mise en place du Comité local de paix et de réconciliation, une installation qui marque un pas supplémentaire vers le retour progressif de la paix dans cette région de l'est de la Centrafrique.

La paix a également été célébrée à Bangassou où les jeunes ambassadeurs de la paix ont véhiculé des messages promouvant le vivre-ensemble dans la région du Mbomou. Des conférences-débats ont été organisées dans plusieurs localités : A Bria, le thème « Paix, Femmes et Elections » a été discuté, ce qui a permis de rappeler l'importance de la participation des femmes aux élections en tant qu'électrices et candidates. A Kaga Bandoro, les discussions ont porté sur la promotion de la culture de la paix et la gestion apaisée de la transhumance et les défis qui en découlent. A Bangui une table ronde a été organisée hier par le Ministère de l'action humanitaire et de la réconciliation nationale sur le thème « Les élections locales, inclusives et pacifiques comme facteur d'une paix durable dans la Région de Bas-Oubangui ».

Gros plan maintenant sur la Vakaga où la MINUSCA a mené ces derniers mois des actions clés en faveur de la paix. En janvier dernier, la Mission a ouvert une base temporaire opérationnelle à Am-Dafock, ville située à la frontière avec le Soudan, ce qui a contribué au renforcement de la sécurité de la localité tout en créant les conditions nécessaires au déploiement des forces armées centrafricaines (FACA), répondant ainsi aux besoins de protection de la population. Trois mois plus tard, un camp militaire des FACA a pu être établi en avril 2024 avec l'appui logistique de la MINUSCA, qui soutient également les rotations régulières des soldats. Ainsi les 19 et 20 septembre dernier, la Mission a affrété un vol spécial pour transporter 34 soldats de Birao vers Am-Dafock et 26 de Am-Dafock vers Birao.

Toujours en avril dernier, 30 ex-combattants ont déposé volontairement les armes dans plusieurs localités de la préfecture, dans le cadre de l'exécution du programme désarmement, démobilisation, réintégration (DDR) mis en œuvre par l'unité d'exécution de programme national du DDR (UEPNDDR) avec le soutien de la MINUSCA. Dans le cadre de son programme de réduction de la violence communautaire (CVR), la MINUSCA a formé 700 jeunes entre septembre 2023 et août 2024 afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Le déploiement d'une Unité de Police Constituée à Sam-Ouandja (Haute-Kotto) et la construction d'un commissariat à Bossembélé (Ombella-M'Poko) ont significativement renforcé la sécurité et la confiance des populations, facilitant le retour des déplacés. La prévention des conflits est également au cœur des interventions de la MINUSCA qui a formé les membres des Comités Locaux de Paix et de Réconciliation. Soutien également au Comité de Mise en Œuvre Préfectoral (CMOP) à travers des ateliers et des missions de terrain et au Comité local de transhumance. Les efforts conjugués de ces comités ont permis de résoudre plusieurs conflits communautaires.

Sachez enfin qu'entre juillet 2023 et juin 2024, 100 sessions de dialogue et de sensibilisation rassemblant près de 9 000 personnes, dont plus de la moitié était des femmes, ont été organisées par la MINUSCA sur l'ensemble du territoire centrafricain pour favoriser le vivre ensemble pacifique entre les personnes déplacées, les rapatriés et les communautés d'accueil, ainsi que pour faciliter la libre circulation des personnes et des biens. Toujours sur la même période, 41 conflits communautaires ont été pacifiquement résolus, dont 16 liés à la transhumance. Je vous rappelle que le soutien à la mise en œuvre de l'accord de paix l'APPR-RCA et à sa feuille de route de Luanda est l'une des priorités du mandat de la MINUSCA. La Mission est l'un des acteurs œuvrant pour la paix en République centrafricaine en appui aux autorités centrafricaines.

Nous allons maintenant aborder la session des questions et réponses. Le porte-parole de la Force, le Lieutenant-Colonel Bertrand Dakissaga, et le Commissaire Serge Ntolo Minko de UNPOL sont à mes côtés pour répondre à vos questions.

Questions des journalistes

Radio Guira FM (Carine Estelle Gbegbe)

1. Bonjour à tous. En vous écoutant tout à l'heure, vous avez parlé de la paix qui était déjà retrouvée à Bambouti. Tout le monde sait que c'est un travail conjoint des autorités locales et de la MINUSCA. Il faut que la paix revienne aujourd'hui petit à petit dans la localité de Bambouti. Mais quels sont les facteurs qui démontrent réellement aujourd'hui que la paix règne à Bambouti ?
2. Ma seconde question est axée sur les élections locales. Aujourd'hui, j'aimerais savoir quel est le niveau d'accompagnement de la MINUSCA aux élections locales à venir ? Merci

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci bien. Concernant la paix à Bambouti. Nous accompagnons le retour à la paix. Je pense l'avoir dit dans mon propos liminaire, il s'agit d'un retour progressif de la paix à Bambouti. Ce serait prétentieux aujourd'hui, même si c'est quelque chose qu'on aimerait annoncer, que tout est rentré à la normale. Quels sont les éléments constitutifs pour ce retour à la paix ? On l'a dit, et je pense que la Représentante spéciale l'a répété à plusieurs reprises lors de ses engagements avec vous-mêmes, la première condition, c'était de pouvoir sécuriser le territoire, avec, au mois de mai dernier, l'établissement d'une base temporaire. L'établissement de cette base temporaire a permis de sécuriser le territoire et a permis le retour des populations, puisqu'en mai, il n'y avait plus qu'une dizaine de personnes qui vivaient à Bambouti. Et aujourd'hui, les populations qui se sentent rassurées avec la présence de la Force de la Minusca, reviennent progressivement.

Le deuxième niveau en termes de sécurité, c'est aussi d'avoir toutes les conditions qui vont pouvoir permettre le déploiement des FACA, les forces armées centrafricaines. Ce déploiement est lié au niveau d'opérationnalité des infrastructures présentes sur place. On vous l'a dit à plusieurs reprises, l'accès à l'eau reste problématique à Bambouti. Des forages sont en train d'être effectués, mais il se trouve que le sol – je ne suis pas un géologue – mais [il y] a beaucoup de pierres et il faut creuser, creuser, creuser, creuser. Il est clair que tout le monde s'entend à dire qu'il faut qu'il y ait des conditions de vie minimales sur place avant d'arriver au déploiement des forces armées centrafricaines. C'est pour moi, ici, l'occasion, une fois de plus, de rendre hommage à nos collègues Casques Bleus qui sont déployés là-bas depuis le mois de mai et qui vivent dans des conditions difficiles.

Donc, premier niveau, la sécurité. Deuxième niveau, une fois qu'il y a la sécurité, il faut que ça vive. Ça ne sert à rien d'avoir uniquement la sécurité. Il faut que les gens puissent se soigner. Il faut que les enfants puissent aller à l'école. Il faut qu'un marché soit installé. Il faut que les gens aient accès à l'information. Ça, ce sont des projets sur lesquels nous sommes en train de travailler. J'oubliais, le plus important. Il faut que Madame la maire puisse avoir un endroit où travailler. Jusqu'à présent, elle travaillait depuis Obo. Les murs [de la mairie] sont en train d'être édifiés. J'ai vu des photos qui ont été prises samedi dernier. Les travaux de construction de la mairie sont vraiment bien avancés, ce qui signifie que Madame la maire va pouvoir bientôt s'installer définitivement à Bambouti, être auprès de ses administrés. L'école, il y avait eu de la part de nos partenaires et de nos collègues des agences fonds et programmes des Nations Unies, notamment l'UNICEF, des distributions de kits, de livres, de cahiers, etc., pour la rentrée scolaire. Et plusieurs centaines d'enfants ont été inscrits pour la rentrée scolaire. Le centre de santé est en train d'être de réhabilité. Nous avons également le projet d'installer une radio communautaire, parce qu'il est important que des informations justes et vérifiées, premièrement, et aussi des messages de réconciliation soient diffusés.

Et puis, il y a la question de l'accessibilité et la question de la circulation des biens et des personnes. Et donc ça, c'est tout le travail qui est fait par rapport à la route, avec les travaux qui, pour l'instant, la route entre Obo et Bambouti, qui, à certains endroits, n'existait plus, elle [la route] a été ouverte, mais maintenant, il faut qu'elle soit consolidée, il faut qu'elle soit compactée. Et vous le savez, on est en pleine saison des pluies et ça, c'est un travail qui pourrait être fait un petit peu plus tard dans l'année. Voilà les conditions pour arriver à ce retour à la paix. Chaque jour, un petit pas est franchi. C'est même ce mot que j'ai employé dans mon propos liminaire avec l'établissement du comité local de paix et de réconciliation, qui est une étape supplémentaire, mais c'est un processus. La paix, c'est un processus auquel participent toutes les bonnes volontés, toutes les personnes qui souhaitent voir la paix de retour et ça fait aussi l'objet de dialogues.

Votre deuxième question sur le niveau d'accompagnement de la MINUSCA pour les élections locales. On l'a souvent répété, le soutien de la MINUSCA pour le processus électoral en général est un soutien multiforme selon le mandat qui nous est donné. Cela peut être un soutien technique, politique, logistique, financier, de plaidoyer. Actuellement, le stade auquel ce processus se trouve est celui des préparations pour l'enregistrement des populations sur le fichier électoral. La révision du fichier électoral, qui, on ne cesse de le répéter, est une étape clé. Parce que cette nouvelle liste électorale va être celle qui va être utilisée pour toutes les prochaines échéances, que ce soient les élections locales, les élections législatives ou les élections présidentielles.

Donc, il est vraiment important que toutes les personnes qui ne sont pas encore enregistrées puissent aller s'enregistrer. Et nous plaidons vraiment et nous encourageons tout le monde à aller s'enregistrer quand les

opérations commenceront. Notre plaidoyer est celui d'avoir un fichier électoral qui soit le reflet actuel de la population centrafricaine et donc qui représente les personnes ou les groupes de personnes qui ont peut-être eu tendance à ne pas s'enregistrer ces dernières années. Je pense aux femmes, je pense aux communautés vulnérables et puis aussi aux personnes qui, en raison de crises ou de conflits locaux, ont été déplacées, d'autres qui sont retournées.

Et donc, la Mission va continuer d'accompagner les autorités de ce pays pour le plaidoyer en faveur de l'enregistrement de tous et la sensibilisation pour que, notamment, les femmes s'enregistrent et qu'elles puissent être à la fois électrices, mais aussi candidates. Voilà le niveau d'accompagnement actuel de la MINUSCA pour le processus électoral.

Questions des journalistes

LANOCA (Aubin Manassé Ndata)

3. Bonjour à tous. Tout à l'heure, vous avez parlé sur le pacte d'avenir, un document que le Conseil de la Nation [l'Assemblée générale des Nations Unies] est en train de travailler là-dessus. Et vous avez parlé dans le deuxième chapitre qui est consacré sur la paix et notamment la République centrafricaine. Le 21 septembre était la Journée de la paix. Vu ce document, qu'est-ce que va faire la MINUSCA pour pérenniser les acquis de la paix en République centrafricaine ?
4. La deuxième question concernait nous qui sommes les acteurs des médias. Qu'est-ce que la MINUSCA compte aussi apporter aux journalistes pour qu'ils aient le message de paix, pour donner ce qui est nécessaire à la population, les informations, outiller les journalistes pour qu'ils puissent avoir de la base pour véhiculer le message de paix à la population ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Je suis vraiment ravie de vous entendre dire qu'en tant que journaliste, vous sentez que vous avez la responsabilité de véhiculer les messages de paix. Je vais tout de suite répondre à cette deuxième question : comment outiller les journalistes ? Je crois que j'ai passé neuf minutes en début de cette conférence de presse à diffuser des messages de paix et à expliquer ce qui est fait. Donc, déjà, il y a le relais de cela. Un autre canal que la mission avait déjà soutenu, où la mission est en train de renforcer son soutien, c'est celui des radios communautaires. Nous croyons vraiment au rôle crucial que peuvent et que doivent jouer les radios communautaires pour véhiculer des messages de paix. C'est la raison pour laquelle à Bambouti, dans la liste des instruments pour ramener la paix dans cette localité, la mise en place d'une radio communautaire est arrivée tout de suite dans la première liste des actions.

Pourquoi ? Parce qu'une radio communautaire, déjà, elle va diffuser des informations qui ont été vérifiées. Donc, cela va pouvoir, au niveau de chaque communauté, au niveau local, [cela va] pouvoir [permettre de] lutter contre toutes les informations fausses, la désinformation, la mésinformation. Aussi de lutter en exprimant un message de paix, être un contrepoids à d'éventuels messages de haine. Et également, les radios communautaires sont aussi des espaces où les différentes communautés sont amenées à dialoguer lors de programmes ou d'émissions et ainsi à promouvoir le vivre ensemble. Les radios communautaires sont vraiment un outil à la disposition et aux mains, j'ai envie de dire, des professionnels de l'information que vous êtes.

Que fait-on pour pérenniser la paix ? Le but ultime de cette Mission, c'est le retour de la paix et de la stabilité dans ce pays. Donc, toutes les actions de la MINUSCA, au jour le jour, ont cet objectif de pérenniser la paix. On l'a vu à plusieurs reprises, pour pérenniser la paix, il s'agit de permettre aux personnes de pouvoir circuler librement, se déplacer librement et de pouvoir ainsi avoir accès à tous les services sociaux de base et [à] tous les services administratifs que chaque Centrafricain ou Centrafricaine a le droit et la légitimité pour y avoir accès. Donc, c'est tout le travail sur les infrastructures, la restauration des routes, des ponts, des pistes d'aéroport, des bacs, etc. Ça, c'est une première chose.

Après, il y a le soutien aux comités, les CMOP, les comités préfectoraux qui sont mis en place au niveau des préfectures, mais aussi aux comités locaux de gestion de la transhumance, etc. Tous ces comités au niveau local qui œuvrent tous les jours avec le soutien de la MINUSCA, un soutien administratif, un soutien logistique qui font en sorte que ces comités composés de Centrafricains et de Centrafricaines puissent travailler et puissent, dès

qu'un conflit au niveau local est signalé, tout de suite, rencontrer les parties prenantes et dialoguer, discuter et voir comment on peut faire retomber la tension et quelles sont les solutions qui peuvent être apportées. Ça, ça me semble être quelque chose d'important.

Un autre exemple que je vais donner pour pérenniser la paix, évidemment, c'est aussi le soutien qu'apporte la mission à l'Unité nationale d'exécution du plan national de DDR, à partir du moment où les éléments de groupes armés font le choix de rentrer dans l'APPR, c'est d'accompagner les autorités centrafricaines pour toutes les opérations de désarmement, de démobilisation et de réintégration qui, on le sait, sont aussi un élément pour pérenniser la paix. Voici quelques exemples.

Commissaire Serge Ntolo Minko, porte-parole de la Police

Merci Florence de me passer la parole. Je voudrais tout simplement ajouter de l'eau à votre moulin pour dire qu'en fait, en matière de paix, il faudrait déjà que toutes les structures, toutes les conditions soient réunies pour que les populations puissent circuler normalement. Et qu'est-ce que la MINUSCA fait ? Parce qu'il est question de pérenniser cette paix. Il ne faudrait pas aller et repartir. Toute notre attention se focalise actuellement pour créer au niveau des frontières, dans un premier temps, des postes de police ou des postes mixtes. Il y a le poste, il y a l'unité administrative et il y a le cadre de vie qui permet aux forces de sécurité intérieures, si elles sont déjà installées, de rester là et empêcher que des gens viennent perturber la quiétude des citoyens.

Actuellement, au niveau de Bambouti, puisqu'on a évoqué le cas de Bambouti, il y a un projet qui sera mis en œuvre, qui est même imminent déjà, qui prévoit la réhabilitation de la brigade de gendarmerie territoriale de Bambouti. En fait, en dehors de cette réhabilitation, il y aura également à côté un cadre de vie qui permettrait aux forces de sécurité intérieures de rester là, ne plus permettre que les gens malfamés traversent la frontière pour créer des soucis aux populations. Et ainsi, lorsque toutes ces conditions seront réunies, les forces de sécurité étant là, les populations pourraient normalement vaquer à leurs occupations et même le cadre administratif pourrait, n'est-ce pas, fonctionner sans [inaudible], sans incidents.

Donc, c'est dans cette tendance que la MINUSCA, c'est une nouvelle politique de la MINUSCA, non seulement de créer les conditions, mais aussi créer un cadre de vie. C'est le cas à Bambouti, ce serait également le cas à Am Dafock. A Am Dafock, il serait également question de construire une brigade. Ces projets sont imminents. Il y a eu des voyages avec des partenaires d'exécution. On a parlé la dernière fois de Bémberé. A Bémberé également, quelqu'un m'avait posé cette question la dernière fois, on avait dit qu'on devait souvent rendre compte. Les travaux sont [réalisés] à 75 % déjà. Ça voudrait dire que le délai qui était de six mois serait respecté. Il est également question du cadre administratif et des dortoirs, ce qui permettrait aux forces de sécurité de rester sur place, parce qu'il ne faudrait pas qu'on crée un cadre administratif et que leurs conditions de vie ne soient pas bonnes.

C'est dans cette mouvance que nous tendons. Voilà en quelque sorte des éléments sur le plan sécuritaire qui peuvent permettre la pérennisation de la paix. Je vais vous remettre la parole.

Questions des journalistes

A Kota Sango (Jovis Ouakara)

5. Dans votre propos, tout à l'heure, vous essayez d'évoquer la question du désarmement volontaire. Et pourtant, dans la Ouaka, dans un village proche de Bambari, la MINUSCA est accusée de refuser le désarmement volontaire des groupes armés dont une séquence de vidéos circule sur les réseaux sociaux. De quoi il s'agit-il exactement ?
6. Ma deuxième question : Dans un document confidentiel du Conseil de sécurité daté du 12 septembre dernier, qui a fuité sur les réseaux sociaux et certains médias de la place autorisant les contingents de la MINUSCA à faire usage de force si le besoin est senti sur le terrain. Pourquoi ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Alors, concernant votre première question sur des séquences qui circulent sur les réseaux sociaux, vous savez, on voit beaucoup d'articles dans des journaux de la place ou des posts et des vidéos qui sont diffusés sur les médias sociaux qui font dire beaucoup de choses à beaucoup de personnes au sujet de ce que nous faisons, au sujet de ce que font nos Casques bleus. Mais ces propos sont rarement sourcés, ces propos sont rarement

étayés et surtout sont vraiment en contradiction avec les témoignages que nous, nous pouvons recueillir au quotidien sur le terrain. Et là, Je pense qu'on est vraiment au cœur de la désinformation qui touche notre Mission depuis plusieurs années et qui est une pratique que nous déplorons.

Concernant votre deuxième question, tout d'abord, il est d'usage aux Nations Unies de ne pas commenter des documents internes confidentiels. Donc, nous ne commentons ni les interprétations, ni les spéculations à propos de documents qui sont internes et confidentiels. Mais vous me donnez l'occasion de rappeler que nous sommes ici en République centrafricaine, à l'invitation des autorités de ce pays et que la MINUSCA est le principal partenaire des forces armées centrafricaines, les FACA, pour restaurer la paix et la sécurité, avec un objectif commun qui est celui de protéger les populations civiles.

Et notre collaboration se caractérise par un dialogue permanent entre le chef d'état-major des FACA et le commandant de la Force de la MINUSCA. Notre collaboration se caractérise par l'appui au déploiement des éléments FACA sur le terrain. J'en ai parlé tout à l'heure en évoquant les rotations entre Am Dafock et Birao, qui est un exemple parmi tant d'autres. Notre collaboration se caractérise aussi par des opérations et des patrouilles conjointes. Il y a beaucoup d'autres exemples de collaboration. Je crois qu'au fil des années, une confiance mutuelle s'est instaurée entre les FACA, les forces de sécurité intérieure et la MINUSCA, avec cette détermination à établir une relation à la fois d'interdépendance et de complémentarité, et une fois encore, avec toujours le même objectif qui est celui de garantir la paix et la sécurité en Centrafrique.

Un dernier exemple, actuellement, nous travaillons à la fois la MINUSCA, les FACA et les forces de sécurité intérieures, nous travaillons main dans la main pour soutenir l'Autorité nationale des élections afin d'assurer un environnement pacifique pendant le processus d'inscription des électeurs sur les listes électorales. Voilà la réponse que je pouvais apporter à vos deux préoccupations.

Le Gardien Médias (Selda Junior-Boutet)

7. Sur les élections locales, ce qui a motivé la MINUSCA à s'impliquer dans les organisations de ces élections, c'est que les élections locales constituent une démocratie à la base. Ce qui a été dit par la Représentante spéciale, alors que les opposants politiques avaient annoncé leur retrait du scrutin, j'aimerais juste savoir, les élections ont été reportées pour l'année prochaine, est-ce que la MINUSCA a mis en place une stratégie de ramener les opposants dans l'organisation de ces élections ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vous remercie. Je crois avoir répondu de façon indirecte à la question quand j'ai parlé du niveau d'accompagnement de la Mission en réponse à Radio Guira. L'objectif de la Mission, c'est que ces élections, que le processus électoral, et non pas uniquement les élections locales, que le processus électoral soit le processus le plus inclusif possible. Donc, à tous les niveaux, à la fois au niveau d'engagement des électeurs et aussi de toutes les autres parties prenantes dans ce processus. Donc, l'inclusivité reste notre préoccupation. Aujourd'hui, on est au stade de l'enregistrement des électeurs et tous nos efforts sont concentrés sur l'accompagnement pour un enregistrement inclusif. Mais ce thème de l'inclusivité s'appliquera à toutes les étapes du processus électoral.

Questions des journalistes

LANOCA (Aubin Manassé Ndata)

8. Je reviens vers le porte-parole de la police. Merci. Il a tâché de donner quelques éléments de réponse d'une question que j'aimerais lui poser. Je reviens au niveau de Bangui, s'il peut nous dire un peu plus sur le plan de sécurisation, parce que je dis ça par rapport à la police de proximité. Et si j'essaie de lever un peu l'équivoque, dernièrement, il y a eu une altercation qui s'est produite entre les FSI et la population. Au niveau de Gobongo, il y avait des jeunes qui ont consommé du chanvre et puis il y a eu une intervention, et puis il y a eu mort d'homme. Ça a été diffusé sur la radio nationale. Alors, où est-ce que nous en sommes avec la police de proximité pour que ce genre de situations ne se reproduisent plus ou bien des appuis pour atténuer ces séries d'altercations au sein de la communauté ?
9. Et la deuxième question, le projet CVR a formé 700 jeunes. Est-ce qu'il y aura des suivis pour l'accompagnement de ces jeunes dans cette formation qu'ils ont suivie, pour leur permettre d'être actifs et opérationnels après cette formation ?

10. En vous écoutant tout à l'heure, vous avez parlé de ce que la MINUSCA a organisé 160 séances de sensibilisations. Quelles sont les leçons apprises par la MINUSCA durant toute cette période de sensibilisation, des échanges avec les forces vives de la nation ? Merci.

Réponses aux questions

Commissaire Serge Ntolo Minko, porte-parole de la Police

Merci. Je voudrais dire que la police de proximité n'est pas un terme propre à la composante police de la MINUSCA. La composante police de la MINUSCA accompagne déjà le Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique dans une politique ministérielle qui date de 2019 et dans laquelle nous avons opté pour une police de proximité modèle centrafricain. Donc, ça veut dire que la police de proximité [ne se fait] pas comme elle se fait ailleurs, mais tout simplement en tenant compte des yeux et coutumes des Centrafricains. Et dans ce cadre, c'est une police qui permet à la population d'assurer sa propre sécurité. Lorsqu'elle assure sa propre sécurité, c'est en dénonçant les maux, en dénonçant les crimes, en dénonçant tout ce qui se passe qui est impropre au bien-être de la population.

C'est ainsi que vous avez évoqué l'altercation, normalement, dans un marché comme Gobongo, où des jeunes se retrouvent en train de consommer du cannabis, parce qu'il s'agit de cela, ils consommaient du cannabis. Et alors, il y a une intervention de la force de la gendarmerie. Lorsqu'il se trouve [que] cette gendarmerie vient à passer dans le cadre des patrouilles, les jeunes réagissent autrement, l'incident s'est produit. Mais ce que nous devons retenir, c'est quoi ? C'est que les forces de sécurité intérieures sont suffisamment imprégnées du cadre de la police de proximité et c'est pour ça que nous faisons beaucoup de sensibilisation auprès des populations.

En réalité, lorsque ces jeunes se sont retrouvés dans ce qui est en train de consommer, normalement, les populations devraient dénoncer cela et ne devraient pas accepter qu'en plein cœur du marché, des gens se retrouvent en train de fumer du cannabis. Parce qu'il faut voir après la conséquence, après avoir consommé de la drogue, c'est quoi ? C'est commettre des crimes, commettre des forfaits contre la population. C'est ainsi qu'on a parfois des viols, des cas, des choses que nous déplorons. Donc, la police de proximité, nous faisons des formations auprès des populations, des acteurs de la société civile et des forces de sécurité intérieures. Et moi, je pense que ça marche plutôt, mais il peut y avoir un cas isolé comme celui que vous avez eu à déplorer. C'est ce que j'avais à dire.

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Je vais maintenant parler de notre programme de réduction de la violence communautaire. J'avais pris le parti, dans mon propos liminaire, de faire un gros plan sur le Vakaga en disant que 700 jeunes dans la Vakaga ont été bénéficiaires de ce programme de réduction de la violence communautaire, mais au niveau de l'ensemble du pays, sur la période 2023-2024, il y a eu plus de 4 000 bénéficiaires des projets de réduction de la violence communautaire. Le suivi : il y a plusieurs moyens de mettre en œuvre ce programme de la réduction de violences communautaires. Un consiste à fournir un travail contre rémunération. C'est ce qui se fait actuellement à Bambouti, où certains jeunes ont été choisis et participent aux opérations de travaux publics à Bambouti et immédiatement, ils reçoivent un salaire pour le travail qu'ils font.

Un autre moyen d'être bénéficiaire de ce programme de réduction de la violence communautaire, c'est de suivre une formation dans différents métiers. Et à l'issue de cette formation, il ne suffit pas de les former, mais il faut les accompagner. On ne les laisse pas partir seuls dans la nature. Et donc, j'ai l'exemple hier de jeunes qui ont suivi une formation en élevage pendant plusieurs mois et qui, à la fin de cette formation, l'ensemble des bénéficiaires ont reçu, ils étaient une centaine, ils ont reçu huit vaches pour pouvoir se lancer dans l'élevage et vivre de cela. Si on a une formation en coupe-couture, les personnes qui auront suivi cette formation recevront tous les outils qui leur permettront de pouvoir exercer leur métier. Donc, il y a une formation, mais évidemment, à la fin, il y a la remise de tous les équipements ou de tous les conseils et de tout l'accompagnement qui vont leur permettre ensuite de pouvoir mettre à profit cette formation, en sachant que ces formations, c'est à la fois pour leur donner un métier, les bénéficiaires de ces programmes sont souvent des personnes qui par le passé ou qui sont dans un environnement enclin à la violence, donc, c'est pouvoir aussi leur permettre de partir sur de nouvelles bases, d'envisager l'avenir différemment et aussi de pouvoir contribuer pour le meilleur au bien-être de leur communauté.

Concernant les séances de sensibilisation, les dialogues, oui, dans le cadre des activités de la MINUSCA pour la promotion de la paix et du vivre ensemble, effectivement, il y a beaucoup de séances qui sont organisées par nos

collègues des bureaux de terrain. Partout, y compris dans les zones les plus éloignées du territoire où des missions sont organisées et où il y a des séances d'échange, effectivement. Les leçons retenues ? Ce sont vraiment des échanges, ce sont vraiment des sessions où il y a un dialogue, où il y a une écoute, où il n'y a pas d'un côté, quelqu'un qui vient dire : « Les choses, elles doivent être comme ça, comme ça, comme ça ». Mais il y a aussi de l'autre côté, des personnes qui disent : « Voilà comment nous, nous vivons, voilà quels sont nos besoins, voilà la manière avec laquelle nous pensons que les conflits pourraient être réglés ici et là ».

C'est vraiment un échange qui est capital. Et vous le savez, un des points forts et clés de la mise en œuvre de l'APPR, c'est la décentralisation du processus. Ces séances de sensibilisation, de dialogue au niveau local sont vraiment au service de la décentralisation du processus de l'APPR.

Questions des journalistes

Radio Centrafrique (Saint Christophe Dorohini)

11. L'assemblée générale des Nations Unies se déroule en ce moment aux États-Unis. Est-ce qu'on peut avoir l'idée sur les pays qui se sont présentés et puis, quel est l'état de cette AG ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vous remercie. Effectivement, il y a le débat général annuel de l'Assemblée générale des Nations Unies qui se tient actuellement à New York, qui a été précédé du Sommet de l'avenir, au cours duquel a été adopté le Pacte pour l'avenir. Ça, c'est la première chose. Et donc, depuis lundi, effectivement, tous les 193 pays membres des Nations Unies sont invités à se présenter et à s'exprimer au sein de ce débat général annuel, la plupart avec une représentation au niveau des chefs d'État ou sinon Premier ministre, etc. Je crois savoir que le Président de la République centrafricaine, non seulement est déjà à New York, mais s'exprimera demain à la tribune de ce débat général annuel de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Après, toutes les questions concernant le déroulé, etc., il n'est pas de mon ressort d'en parler ici. C'est quelque chose qui relève de mes collègues à New York. Mais en tout cas, ce qu'il faut retenir pour l'instant, c'est ce Sommet de l'avenir qui a eu lieu avec l'adoption de ce Pacte pour l'avenir dans lequel il y a des dispositions très précises sur la paix et la sécurité mondiales et sur une nouvelle gouvernance mondiale. Voilà ce que je pouvais dire.

Je vous remercie tous pour votre participation à cette conférence de presse d'aujourd'hui, et je vous donne rendez-vous mercredi prochain. Bonne semaine à tous.